



**PREMIER
MINISTRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Commission pour la restitution
des biens et l'indemnisation
des victimes de spoliations antisémites**

QUESTIONNAIRE

DÉTENTEUR DE BIEN(S) CULTUREL(S) SUSCEPTIBLE(S) D'AVOIR ÉTÉ SPOLIÉ(S)

Vous (musée, bibliothèque, personne privée...) disposez d'un (ou plusieurs) bien(s) culturel(s) susceptible(s) d'avoir été spolié(s) dans le contexte des persécutions antisémites, et la question de sa (leur) restitution est posée. Ce formulaire vous permet de saisir la Commission pour la restitution des biens et l'indemnisation des victimes de spoliations antisémites afin qu'elle se prononce dans les conditions fixées par le décret n°2024-11 du 5 janvier 2024.

I. INFORMATIONS CONCERNANT LE DEMANDEUR, DÉTENTEUR DU OU DES BIEN(S)

Votre nom :

Votre prénom :

Votre adresse postale :

Votre numéro de téléphone :

Votre adresse électronique :

Si vous saisissez la CIVS au nom d'une organisation :

Quelles sont la dénomination et la forme juridique de cette organisation ?

En quelle qualité représentez-vous cette organisation ? Joindre, le cas échéant, toute pièce justifiant de votre qualité à agir.

En quelle qualité cette organisation détient-elle le(s) bien(s) culturel(s) ?

Si vous saisissez la CIVS à titre personnel :

Quel est votre lien avec le(s) bien(s) culturel(s) ?

Questionnaire à adresser, complété et signé, par voie postale à : **CIVS, 20 AVENUE DE SEGUR,**
ou par voie électronique à : **renseignement@civs.gouv.fr** **75007 PARIS, FRANCE**

En savoir plus : **www.civs.gouv.fr** – Contact : + 33 (0) 1 42 75 68 32

II. INFORMATIONS CONCERNANT LE(S) BIEN(S) CULTUREL(S)

De quel(s) bien(s) s'agit-il ?

Ajoutez des feuillets supplémentaires si vous envisagez la restitution de plusieurs biens.

Type de bien culturel (tableau, sculpture, livre, etc.) :

Nom de l'artiste :

Titre de l'œuvre :

Description du bien culturel :

Dimensions du bien culturel :

Localisation précise actuelle du bien culturel :

Indiquez si ce bien culturel relève aujourd'hui (cochez la case utile) :

- ☐ des collections publiques françaises, de l'Etat ou d'une collectivité territoriale
- ☐ de la collection d'un musée de France appartenant à une personne morale de droit privé à but non lucratif, acquis par dons ou legs ou avec le concours de l'Etat ou d'une collectivité territoriale
- ☐ des biens dits « MNR – Musées Nationaux Récupération » ou assimilés (notamment livres attribués par les commissions de choix créées en 1949), mis en dépôt en application du décret n° 49-1344 du 30 septembre 1949 relatif à la fin des opérations de la commission de récupération artistique.

III. INFORMATIONS CONCERNANT LA SPOLIATION

Ajoutez des feuillets supplémentaires si l'espace mis à disposition ci-dessous est insuffisant.

Quelles sont les informations dont vous disposez sur la provenance de ce bien ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Quelles sont les informations dont vous disposez sur les circonstances de la spoliation ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

IV. INFORMATIONS CONCERNANT LA VICTIME DIRECTE

Si vous les avez identifiées, indiquez la ou les victimes directes de la spoliation.

Ajoutez des feuillets supplémentaires si l'espace mis à disposition ci-dessous est insuffisant.

Nom :

Nom de naissance :

Prénoms :

Date de naissance :

Lieu de naissance :

Date de décès :

Lieu de décès :

Adresse(s) connue(s) à l'époque des faits :

.....

V. INFORMATIONS CONCERNANT LES AYANTS DROIT DES VICTIMES

Si vous les avez identifiés, indiquez les ayants droit des victimes directes de la spoliation.
Ajoutez des feuillets supplémentaires si l'espace mis à disposition ci-dessous est insuffisant.

Nom :
Nom de naissance :
Prénoms :
Date de naissance :
Lieu de naissance :
Date de décès :
Lieu de décès :
Adresse postale :
.....
Numéro de téléphone :
Adresse électronique :
Lien de parenté avec les victimes de la spoliation :

Nom :
Nom de naissance :
Prénoms :
Date de naissance :
Lieu de naissance :
Date de décès :
Lieu de décès :
Adresse postale :
.....
Numéro de téléphone :
Adresse électronique :
Lien de parenté avec les victimes de la spoliation :

Nom :
Nom de naissance :
Prénoms :
Date de naissance :
Lieu de naissance :
Date de décès :
Lieu de décès :
Adresse postale :
.....
Numéro de téléphone :
Adresse électronique :
Lien de parenté avec les victimes de la spoliation :

VI. DOCUMENTS A JOINDRE

Joignez à ce formulaire : toute pièce justificative de la qualité à agir au nom d'une organisation, tout document qui vous semble pertinent, et si possible :

- le ou les dossier(s) d'œuvre, avec notamment les conditions d'entrée ou de dépôt dans les collections (achat, don, legs, dation, etc.) et la date d'acquisition ;
- des photographies du ou des biens, y compris du revers et, le cas échéant, du cadre et de toutes les marques diverses (tampons, étiquettes, inscriptions, etc.) ;
- tout autre document permettant d'analyser la provenance du ou des bien(s) culturel(s) ;
- copie des actes de naissance, de mariage et de décès, de disparition, des livrets de famille des victimes directes et des ayants droit, des actes de notoriété ou tout autre document qui atteste du lien de parenté ;

Description des documents transmis :

.....

.....

.....

.....

.....

VII. ATTESTATION

Je, soussigné(e) NOM PRENOM,
atteste sur l'honneur l'exactitude des mentions qui précèdent.

J'ai pris connaissance des informations suivantes relatives au traitement des données personnelles : Les informations recueillies sur les formulaires font l'objet d'un traitement informatisé nécessaire à l'exécution de la mission d'intérêt public de la Commission pour la restitution des biens et l'indemnisation des victimes de spoliations antisémites (CIVS), 20 avenue de Ségur, 75007 Paris. Ces informations sont collectées et traitées conformément au décret n°2000-1023 du 19 octobre 2000 et à la réglementation en vigueur. Les données communiquées sont indispensables à la gestion de votre demande. Elles sont susceptibles d'être communiquées aux partenaires de la CIVS dans le cadre de l'accomplissement de tout ou partie de la finalité visée ci-dessus. Elles sont conservées pour toute la durée liée au traitement de la demande et à l'issue conformément aux instructions pour la gestion des archives de la CIVS en date du 24 janvier 2024 sous le visa conjoint de la CIVS et du Service interministériel des archives de France. Conformément à la réglementation applicable en matière de protection des données personnelles, vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données à caractère personnel vous concernant, demander leur rectification ou leur effacement ou vous opposer au traitement de vos données en contactant : CIVS, correspondant au délégué à la protection des données, 20 avenue de Ségur, 75007 Paris, renseignement@civs.gouv.fr ou Services du Premier ministre à l'attention du délégué à la protection des données (DPD), 56 rue de Varenne, 75007 Paris, dpd@pm.gouv.fr.

Fait à, le

Signature